

FR. G. †
 “EXTRAIT (7) de l'ORDONNANCE et REGLEMENT des
 CHAMBRES de JUSTICE du Gouvernement de Mont-
 réal, par son Excellence Monsieur THOMAS GAGE,
 Gouverneur du dit Montréal et ses dépendances, &c.

“Par Son Excellence Thomas Gage, Gouverneur de Montréal et de ses dépendances, &c. &c. &c.

“SAVOIR:—Nous étant fait rendre compte de l'état actuel de l'administration de la Justice dans les Campagnes de Notre Gouvernement, et recherchant avec zèle les moyens de la rendre plus prompte, plus aisée et moins couteuse à ceux qui seront dans l'obligation d'y recourir,—Nous avons fait le présent Règlement que Nous voulons être suivi et exécuté, suivant sa forme et teneur.

“Notre Gouvernement sera divisé pour l'administration de la Justice en cinq Districts, que nous avons placés au centre des campagnes de chaque district, afin de faciliter ceux qui seront obligés d'y avoir recours.

“Pour le premier District, la Chambre d'Audience se tiendra à la Pointe-Claire, et les habitants des Cédres, Vaudreuil, Isle Perreault, (Perrot,) Ste.-Anne, Ste.-Geneviève, Sault-au-Récollet, La Chine et St.-Laurent seront justiciables de cette Chambre.

“Pour le second District, la Chambre d'Audience se tiendra à Longueuil, pour les habitants de Chambly, Châteauguay, La Prairie, Boucherville et Varennes.

“Pour le troisième District, la Chambre d'Audience se tiendra à St.-Antoine, pour les habitants de Sorel, St.-Ours, St.-Denis, Contrecoeur, St.-Charles et Verchères.

“Pour le quatrième District, la Chambre d'Audience se tiendra à la Pointe-aux-Trembles, pour les habitants de la Longue-Pointe, la Rivière-des-Prairies, Ste.-Rose, St.-Frs. De Sales, St.-Vincent de Paule, Terrebonne, La Mascouche et La Chenaie.

“Pour le cinquième et dernier District, la Chambre d'Audience se tiendra à La Valtrie, pour l'Assomption, La Nauriaie, Repentigny, St.-Sulpice, Berthier, Isle Dupas et autres îles dans cette partie.

“Dans chacune de ces Chambres il s'assemblera un Corps d'Officiers de Milices, tous les premiers et quinze de chaque mois; si ces jours arrivent Dimanche ou fête, l'audience sera remise au lendemain,

“Ce Corps d'Officiers de Milices sera composé au plus de sept et au moins de cinq, du nombre desquels il y aura toujours un Capitaine: s'il s'en trouvait plusieurs, le plus ancien présidera.

“Les Officiers de Milice de chaque district s'assembleront

(7) Ce mot veut dire copie.